



**Vereinbarung über die Zusammenarbeit zwischen
der PGLR (Parlamentarischen Gruppe für Luft-
und Raumfahrt) und der GPE (Groupe
Parlementaire sur l'Espace)**

Im Vorfeld der ESA-Ministerkonferenz von Toulouse im Oktober 1995 hat die GPE mit der ihrer Struktur entsprechenden Gruppe im Bundestag, der PGLR, Verbindung aufgenommen. Dieser Schritt erfolgte mit dem Ziel einer Vertiefung der Kontakte zwischen den Parlamenten Deutschlands und Frankreichs, deren Engagement für die europäische Raumfahrt beispielhaft ist.

Anlässlich ihrer Gespräche, die am 15. Mai 1996 in Berlin stattfanden, haben die Delegationen von PGLR und GPE die Raumfahrtpolitik Deutschlands und Frankreichs diskutiert. Besondere Berücksichtigung fand dabei der Aspekt einer besseren Zusammenarbeit zwischen den verschiedenen Entscheidungsträgern.

Die beiden Delegationen haben eine programmatische Vereinbarung mit dem Ziel getroffen, ihre Kenntnisse im Interesse der deutschen bzw. französischen Luft- und Raumfahrtpolitik zu vertiefen.

- Die Zusammenarbeit hinsichtlich des Austauschs von Informationen und Vorschlägen wird im Sinne einer Verbesserung der europäischen Raumfahrtpolitik verstärkt.
- Der Informationsaustausch auf dem Gebiet der Luft- und Raumfahrtforschung, insbesondere in bezug auf Programme und Vorhaben, wird verbessert. Ein größeres Interesse der Parlamentarier auf nationaler und europäischer Ebene sowie ihre stärkere Einbeziehung in Raumfahrtfragen soll gewährleistet werden.

- Forschungsprojekte und -programme mit längerer Zeitplanung sind zu verfolgen und zu fördern.

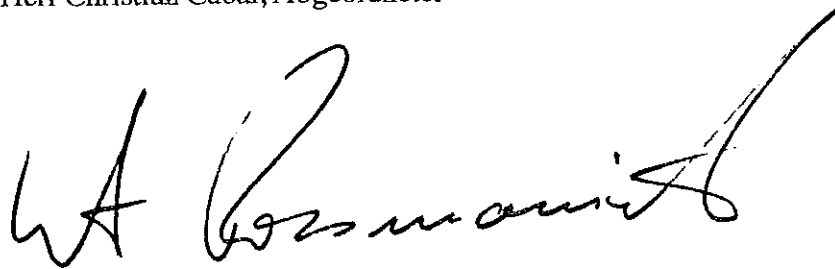
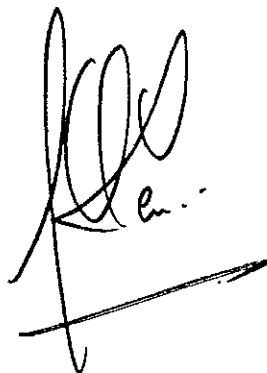
Die Parlamentarische Gruppe für Luft- und Raumfahrt war in Berlin mit folgender Delegation zugegen:

Herr Kurt Rossmanith, MdB

Herr Lothar Fischer, MdB
Herr Thomas Rachel, MdB

Die Groupe Parlementaire sur l'Espace wurde durch folgende Parlamentarier vertreten:

Herr Jean-Claude Lenoir, Abgeordneter
Herr Henri Revol, Senator
Herr Christian Cabal, Abgeordneter

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to read 'Kurt Rossmanith'.A smaller, stylized handwritten signature in black ink, appearing to read 'Henri Revol'.

Le GPE était présent à Berlin avec une délégation parlementaire constituée de :

Jean-Claude LENOIR (Député)

Henri RÉVOL (Sénateur)

Christian CABAL (Député)

Le PGLR était représenté par les députés :

Kurt J. ROSSMANITH

Thomas RACHEL

Lothar FISCHER



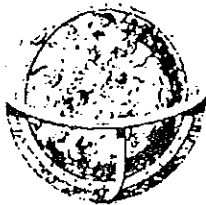
Accord de collaboration entre le GPE (Groupe parlementaire sur l'Espace) et le PGLR (Parlamentarische Gruppe für Luft- und Raumfahrt)

Avant la Conférence de l'ESA au niveau interministériel à Toulouse, en octobre 1995, le GPE a pris contact avec son groupe homologue au Bundestag, le PGLR, pour renforcer les liens interparlementaires entre la France et l'Allemagne, les deux pays-moteurs de l'Europe spatiale.

Lors de la réunion qui s'est tenue à Berlin le 15 mai 1996, les délégations conjointes PGLR et GPE, ont examiné les politiques spatiales en Allemagne et en France, avec une référence particulière au problème d'une plus grande coopération entre les différents acteurs.

Les deux délégations ont approuvé un accord de programme dans le but d'approfondir leurs connaissances au profit de la politique spatiale allemande et française.

- Optimiser la collaboration en termes d'échange d'informations et d'idées afin d'améliorer la politique spatiale européenne ;
- Améliorer l'échange d'information sur la recherche spatiale, les programmes et les projets en particulier et favoriser un plus grand intérêt et une plus grande implication des parlementaires nationaux et européens envers les thématiques spatiales ;
- Favoriser des rencontres régulières entre le GPE et le PGLR par la désignation de trois parlementaires au sein des deux groupes chargés de suivre le dossier de la coopération ;
- Valoriser la périodicité des projets et des programmes de la recherche spatiale.



Communiqué final

Lors de la réunion conjointe des délégations parlementaires du PGLR (Parlamentsgruppe für Luft- und Raumfahrt) et du GPE (Groupe parlementaire sur l'Espace) à Berlin le 15 mai 1996, avec la participation de parlementaires allemands et français, ont été examinés certains aspects de la politique spatiale allemande et française, avec une attention particulière au problème d'un engagement plus profond des acteurs respectifs.

A cette fin, les deux délégations

1° ont approuvé un accord de programme pour une collaboration plus profitable avec la désignation de trois parlementaires au sein de chaque groupe chargés de participer à l'organisation de réunions régulières ;

2° ont convenu de l'opportunité d'organiser un voyage commun de parlementaires allemands et français au Centre Spatial Guyanais à l'occasion d'un lancement de satellite européen en 1996.



Communiqué final

Lors de la réunion conjointe des délégations parlementaires du PGLR (Parlamentsgruppe für Luft- und Raumfahrt) et du GPE (Groupe parlementaire sur l'Espace) à Berlin le 15 mai 1996, avec la participation de parlementaires allemands et français, ont été examinés certains aspects de la politique spatiale allemande et française, avec une attention particulière au problème d'un engagement plus profond des acteurs respectifs.

A cette fin, les deux délégations

1° ont approuvé un accord de programme pour une collaboration plus profitable avec la désignation de trois parlementaires au sein de chaque groupe chargés de participer à l'organisation de réunions régulières ;

2° ont convenu de l'opportunité d'organiser un voyage commun de parlementaires allemands et français au Centre Spatial Guyanais à l'occasion d'un lancement de satellite européen en 1996.

1^{ère} Conférence Interparlementaire Européenne sur l'Espace

La volonté de réunir les Groupes Parlementaires sur l'Espace des pays de l'Europe spatiale est l'aboutissement d'une démarche engagée dès la création du Groupe français en 1994. Parmi ses objectifs, le GPE avait en effet inscrit le développement d'une plus forte coopération politique au plan européen.

Cette volonté s'est exprimée aux travers de plusieurs accords de coopération bilatéraux : avec le Gruppo di Parlamentari per lo Spazio (GPS) italien le 15 septembre 1995 ; avec le Parlamentarische Gruppe für Luft und Raumfahrt (PGLR) allemand le 15 mai 1996 et avec le Parliamentary Space Committee (PSC) britannique le 4 septembre 1996.

Ces accords reposent sur un souhait commun d'approfondir les connaissances respectives des politiques spatiales nationales en optimisant les échanges d'informations et d'avis. Ces accords visent également à favoriser un plus grand intérêt et une plus grande implication des parlementaires nationaux et européens vers les enjeux liés à l'espace.

Cette collaboration, en œuvre depuis plusieurs années, s'est concrétisée par des rencontres régulières et des initiatives communes. Le 18 juin 1996, les Groupes allemand, italien et français signaient une Déclaration commune de soutien au programme et aux équipes Ariane 5 après l'échec du premier tir de qualification. Le 7 octobre 1997, le Groupe italien organisait à Turin une table ronde sur l'avenir de l'Europe spatiale.

Il était naturel que ces échanges bilatéraux débouchent sur une démarche multilatérale. Le projet de Conférence Interparlementaire Européenne sur l'Espace existe depuis plusieurs années. Il a été reporté à plusieurs reprises pour des raisons d'incompatibilité d'agenda et d'élections générales intervenues dans les différents pays concernés.

Une nouvelle proposition de la France a trouvé un contexte favorable : la Conférence se tiendra les 29 et 30 avril 1999 à Paris. A l'ordre du jour de cette 1^{ère} Conférence, la Délégation française a proposé d'inscrire l'adoption de trois documents : **une charte de coopération interparlementaire** visant à assurer à cette rencontre une certaine pérennité ; **des résolutions politiques** et **des résolutions programmatiques**.

La date fixée n'est pas indifférente. Les 11 et 12 mai prochains, se tiendra le Conseil au niveau ministériel de l'Agence Spatiale Européenne. Les Parlementaires ont en effet le souci de ne pas dissocier leur initiative de l'action des Gouvernements.

Une rencontre avec les Ministres français est prévue en clôture de la Conférence afin de leur soumettre les résolutions politiques et programmatiques, adoptées à l'unanimité des Délégations qui forment le vœu que leurs travaux apportent une contribution utile aux prochains débats ministériels.